

La loi sur la recherche ne sera douce qu'aux puissants pour l'université de Caen

Publié par Paris-Normandie

1-2 minutes

Présenté ce mercredi en conseil des ministres, le projet de loi de programmation sur la recherche scientifique (dit LPPR) donne des cheveux blancs aux administrateurs de l'université de Caen qui viennent de se fendre d'une motion pour pointer ses travers. Bien que les intéressés saluent l'effort budgétaire consenti par l'État (25 milliards sur dix ans ndlr), ils craignent que la répartition de ces moyens ne bénéficie qu'à la crème de la crème académique.... dont ni Caen, ni Rouen ne font partie.

En cause, la volonté affichée par le ministère de l'Enseignement supérieur de recourir de plus en plus fréquemment aux appels à projets au détriment d'un financement pérenne des universités et de leurs laboratoires mais aussi la création d'une voie parallèle de recrutement pour des professeurs juniors qui risque, à les en croire, de profiter surtout aux établissements les plus cotés, donc les plus magnétiques.

«Le territoire normand sur lequel la présence des organismes de recherche est faible et qui n'abrite pas d'université l'ex s'en trouvera marginalisé» pronostiquent-ils.